

Notes pour le procès verbal

- 1) approuvé
- 2) après relecture des statuts par les membres fondateurs et quelques précisions les statuts sont approuvés. (distinction entre membres de droit et membres auditeurs)
- 3) Discussion autour des problèmes de cotisations (paragraphe des exercices comptables)
- 4) les personnes présentées sont élues à l'unanimité par l'Assemblée
- 5) les personnes présentées sont élues à l'unanimité par l'Assemblée
- 6) Date prise pour le règlement intérieur
- 7) Questions diverses : problème des locaux, peut-on demander un classement d'intérêt général ?
Partenariat avec le lycée Le Corbusier à demander